

« PROJET PATIENTS-FORMATEURS »

La formation des professionnels de la santé par les patients

CONTACT

Cassandra Dermience - 081/74.44.28 c.dermience@luss.be
Chargée du projet de formation des professionnels par les patients

CONTEXTE

Depuis une dizaine d'années, la LUSS et les associations de patients sont sollicitées pour intervenir dans le cadre de la formation des professionnels et futurs professionnels de la santé. D'année en année, le projet a pris de l'ampleur, au fur et à mesure que de nouvelles institutions faisaient appel aux associations de patients pour intervenir directement dans leurs cours. C'est ainsi que de nombreuses associations ont eu l'occasion ces dernières années d'intervenir auprès, notamment, d'étudiants en soins infirmiers, en kinésithérapie, en médecine générale mais aussi auprès de professionnels de la santé en formation continue.

Depuis 2019, soutenue par la Fondation Roi Baudoin, la LUSS a développé le projet « patients-formateurs ». Ce projet s'installe dans la continuité des projets entamés ces dernières années avec les différentes institutions partenaires et a comme objectif global la reconnaissance de l'expertise des patients dans la formation des professionnels et futurs professionnels de la santé.

Concrètement qu'est-ce que cela signifie pour les associations de patients ?

OBJECTIFS DU PROJET

Comme indiqué plus haut, l'objectif global poursuivi par ce projet est de permettre la reconnaissance de l'expertise des patients dans la formation des professionnels. Ainsi, nous souhaitons démontrer comment l'intervention des patients dans la formation des professionnels permet l'amélioration de la qualité des soins pour l'ensemble des patients. Le projet « patients-formateurs » contribue à cette reconnaissance, et fait également l'objet d'une action d'information et de sensibilisation à l'égard des autorités politiques, un plaidoyer.

EN PRATIQUE

Afin de mener à bien ce projet, nous recherchons des volontaires, membres d'une association de patients et de proches, qui souhaitent s'investir activement dans la formation des professionnels et futurs professionnels de la santé. Ces volontaires rejoindront un groupe de « patients-formateurs » déjà actif et moteur du projet à différents niveaux.

ÊTRE PATIENT-FORMATEUR, QU'EST-CE QUE ÇA SIGNIFIE ?

Les patients-formateurs sont des patients ou des aidants proches actifs dans une association de patients. Ils sont amenés à co-enseigner à partir de leur expertise sur des thématiques transversales : vivre avec une maladie chronique, les droits du patient, l'empowerment, l'éducation thérapeutique du patient, la qualité des soins, la communication soignant-soigné.

En tant que patient-formateur, nous vous demanderons :

- De **vous investir selon vos moyens dans la formation des professionnels et futurs professionnels**. Il s'agit principalement d'intervention en Haute Ecole dans le secteur paramédical (infirmières, kiné...) ou à l'Université (Master en Santé Publique, Médecine, Pharmacie). La nature des interventions varie d'une demande à l'autre : il peut s'agir d'un témoignage lors d'un cours ou de l'animation d'un ou plusieurs ateliers avec des étudiants. Pour chaque intervention, au moins une réunion de préparation est organisée avec les enseignants ainsi qu'un moment de débriefing.
- De participer à deux moments de **formation** en 2022 : une formation pour mieux appréhender et s'approprier les différentes thématiques transversales et une formation sur l'utilisation de méthodes d'animation. *Les dates seront fixées et communiquées au plus vite.*
- De participer à plusieurs **réunions**, fixées en fonction des disponibilités du groupe (en distanciel ou présentiel). Ces réunions sont l'occasion de faire le point sur le projet, d'apprendre à connaître les autres patients-formateurs, de mutualiser vos ressources.

Afin que vous puissiez assumer votre rôle de patient-formateur confortablement :

- **Il est essentiel que votre association vous soutienne dans ce projet**. Les contenus que vous porterez devront être alimentés par votre association et ses membres. De la même façon, il est important que vous communiquiez avec votre association à propos de votre expérience dans ce projet.
- **L'ensemble des trajets effectués dans le cadre du projet « Patients-Formateurs » seront défrayés** par la LUSS¹ ou les établissements d'enseignement : formations, réunions et participation aux journées de formation des professionnels et futurs professionnels.
- **Les patients-formateurs seront couverts** dans l'ensemble de leurs activités liées au projet **par une assurance contractée par la LUSS**.

¹ Le défraiement par la LUSS s'applique aux patients-formateurs dont l'association de patients est membre de la LUSS.

- La LUSS établira **une convention annuelle tripartite** entre vous, votre association et la LUSS relative à votre implication dans le projet. Celle-ci stipulera les engagements de chacun dans le cadre de ce projet, tels que repris plus haut.

DEVENIR PATIENT-FORMATEUR

Vous souhaitez en savoir plus ?

Des séances d'information autour de ce projet auront lieu au mois de septembre :

- Le vendredi 3 septembre de 14h à 16h à Namur (Av. Sergent Vrithoff 123)
- Le vendredi 17 septembre de 13h30 à 15h30 à Bruxelles (Rue Victor Oudart 7 - 1030 Schaerbeek)
- Le mercredi 29 septembre de 10h à 12h à Liège (Rue Mont Saint-Martin 92)

Si vous souhaitez assister à l'une de ces séances d'information, merci de bien vouloir le signaler à l'adresse luss@luss.be.

Vous souhaitez vous investir dans ce projet ?

Merci de nous en informer pour le 11 octobre 2021 au plus tard en renvoyant le formulaire d'inscription complété et signé à Cassandra, en charge de ce projet, via l'adresse c.dermience@luss.be

L'équipe de la LUSS